

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS - COEUR DE DRÔME

2020-2026 : Ensemble pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif

Créée en 2014, notre communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme a su, en seulement une décennie, démontrer toute sa capacité à agir, innover, fédérer et transformer le territoire. Depuis 2020, près de 13 millions d'euros ont été investis pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain – sans augmenter la fiscalité des habitants.

UNE COMMUNAUTÉ JEUNE... DÉJÀ TRÈS ENGAGÉE !
UNE MOBILISATION COLLECTIVE QUI PORTE SES FRUITS

90% des actions inscrites dans le projet de territoire
sont d'ores et déjà réalisées.

Mobilité, transition écologique, solidarité, cadre de vie, développement économique...

Dans tous ces domaines, une même boussole guide notre action :

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SERVICE DE LA POPULATION.



GRANDIR EN CŒUR DE DRÔME, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, son parcours, ses moyens, de s'épanouir

La communauté de communes développe des solutions pour accueillir les tout-petits, accompagne les jeunes dans leur parcours de vie, et soutient la pratique du sport. Elle s'engage aussi pour un habitat de qualité, en accompagnant la rénovation énergétique des logements. À travers le développement de la fibre ou encore du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), elle prépare l'avenir du territoire en construisant un cadre de vie durable, accessible et équilibré pour tous.

FAMILLES

S'engager auprès des familles dès les premières années de l'enfant

Ouverture d'une nouvelle maison intercommunale de l'enfance à Saillans : bâtiment à énergie positive, pour 1,48 millions d'euros. Elle regroupe la crèche des p'tits bouts (18 places), l'accueil de loisirs des Trois Becs (20 places) et des permanences du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents. Le déménagement de l'ancienne crèche ouvre la possibilité de récupérer de l'espace pour agrandir le restaurant scolaire, afin de mieux répondre aux besoins du SIVU des enfants du Solaire à Saillans.

PETITE ENFANCE

68.9 % de taux de couverture pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans (contre 61,8 % à l'échelle du département).

16 places supplémentaires créées en crèche depuis 2020.

100 animations sont proposées chaque année par le Relais Petite Enfance, avec la participation d'une quarantaine d'assistantes maternelles. En tant que guichet unique, il accueille une centaine de familles pour les aider dans leurs démarches.

En moyenne 62 familles accueillies chaque année au Lieu d'Accueil Enfants-Parents

ENFANCE

Les centres de loisirs intercommunaux accueillent plus de 600 enfants chaque année, répondant à un véritable besoin des familles en matière d'accueil et d'accompagnement :

- **Sainte-Euphémie (Crest)** : A la suite de la reconstruction et la rénovation des locaux de l'ALSH, 93 m² ont été aménagés pour accueillir 3 groupes supplémentaires (24 à 42 places). Montant des travaux : 303 825 d'euros.
- **Trois Becs (Saillans)** : Depuis février 2025, un nouvel accueil de loisirs avec 20 places pendant les vacances pour les 3 à 10 ans.

L'animation enfance a été confiée à la MJC Nini Chaize sur Aouste-sur-Sye.

JEUNESSE

L'animation jeunesse a été confiée à la MJC Nini Chaize sur Aouste-sur-Sye et Saillans.

Création de l'espace jeunes à Crest (depuis 2022 : + de 300 jeunes accueillis, 35 jeunes formés au BAFA, 50 à la formation PSC1, 5 chantiers jeunes organisés, 4 minis séjours).

Des équipements pensés pour les enfants et les jeunes et des solutions adaptées pour les parents : la communauté de communes agit au plus près des besoins.



GRANDIR EN CŒUR DE DRÔME, c'est permettre à chacun, quel que soit son âge, son parcours, ses moyens, de s'épanouir

HABITAT

Offrir un cadre de vie adapté aux besoins d'aujourd'hui

Entre 2020 et 2025 :

- **1 400 ménages** ont été accompagnés pour rénover leur logement par le service public. Cela représente **1,8 millions d'euros** d'aides mobilisées et **3,6 millions d'euros** de travaux chaque année. Ces chantiers ont également permis de soutenir environ 30 emplois locaux.
- **82 foyers** ont été accompagnés pour sortir de la précarité énergétique, avec en moyenne **250 € d'économies sur leurs factures** chaque année.
- **13 copropriétés accompagnées** dont 12 audits votés (328 logements) ainsi que 3 projets de travaux en cours (68 logements).

Programme Local de l'Habitat adopté en 2024 pour une durée de 6 ans, il prévoit 12 fiches actions axées sur le développement, la diversification et l'amélioration de l'habitat, afin de répondre aux besoins de logement et d'hébergement des ménages aux différentes étapes de leur vie. Parmi ces actions, quelques exemples : le soutien à la production de logement social et abordable (93 logements supplémentaires soutenus sur la période 2020-2026 contre 24 logements sur la précédente période), une aide financière à l'amélioration de la qualité de l'habitat sur les 14 communes du territoire et notamment auprès des propriétaires éligibles à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portée par la commune de Crest sur son centre bourg historique, ainsi qu'une nouvelle aide pour lutter contre la vacance et l'habitat indigne.

9 694 prises déjà installées et donc éligibles à la fibre optique. Près de la moitié, 44 %, des usagers éligibles ont souscrit un abonnement à la fibre. La communauté de communes a participé à **hauteur de 2,8 millions d'euros pour son déploiement soit l'un de ses plus gros investissements.**

SCoT : Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de la Drôme est un document d'urbanisme à l'échelle de notre vallée qui fixe des orientations et des objectifs stratégiques pour l'avenir de notre territoire en matière de développement et d'aménagement pour un coût de **70 000 euros/an par la communauté de communes.**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Adapter nos espaces sportifs aux besoins d'aujourd'hui

Rénovation de 7 équipements sportifs : gymnases, terrain synthétique de football, terrains de rugby, terrains de tennis, vestiaires,
50 000 visites à la piscine intercommunale à Crest durant l'été entre 2020 et 2024.
54 associations qui utilisent les équipements sportifs.

Entre solidarité, transition énergétique, aménagement numérique et équipements collectifs, notre territoire s'est engagé avec ambition pour améliorer durablement le cadre de vie de ses habitants.



VIVRE EN CŒUR DE DRÔME, c'est prendre le virage de la transition

La communauté de communes s'engage pour accompagner la transition écologique en facilitant les déplacements du quotidien et en soutenant le développement des énergies renouvelables. **L'objectif** : proposer des solutions concrètes, accessibles à tous, pour réduire notre impact sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie



MOBILITÉ

une mobilité durable et accessible

Le vélo, un levier fort pour la mobilité de demain

Le développement du vélo, une réponse évidente, économe et inclusive pour faire face aux enjeux de demain. La communauté de communes porte une politique ambitieuse pour faire du vélo un mode de déplacement du quotidien. Pour ce faire, elle a décidé dans le cadre de son schéma directeur cyclable validé en 2021 d'actionner tous les leviers pour offrir un ensemble de services favorables au vélo.

1.3 millions d'euros pour la création de la VéloDrôme (inaugurée en 2019) pour 22 km d'aménagements cyclables. Un itinéraire qui voit passer chaque année en moyenne **70 000 cyclistes** entre Crest et Aouste-sur-Sye.

Plus de 700 places de stationnement vélo en cours d'installation pour un montant de 300 000 euros dans toutes les communes : arceaux, garages résidentiels, abris, stations de réparation, en lien avec les gares, écoles, commerces...

33 vélos à assistance électrique en location sur 4 sites sur 3 communes (500 réservations entre 2022 et 2024).

La formation de plus de 150 enfants au « Savoir Rouler A Vélo » entre 2024 et 2025 dans le cadre de leur cursus scolaire afin de les rendre autonomes sur la route.

Aide à l'**électrification des vélos classiques**, lancée en 2024 avec déjà une vingtaine d'aides attribuées.



L'AUTOPARTAGE, une alternative concrète à la voiture individuelle

Après deux ans d'expérimentation avec DROMOLIB, la communauté de communes développe en régie un service public d'autopartage. Un budget de près de **80 000 euros** est consacré au lancement de ce service en 2025.

3 véhicules électriques en libre-service 24h/24 à Crest et Aouste-sur-Sye, accessibles à tous. Une solution souple et économique pour se déplacer sans posséder de voiture, tout en réduisant l'empreinte carbone.



VIVRE EN CŒUR DE DRÔME, c'est prendre le virage de la transition

Un territoire labellisé ** en matière de transition écologique : 42 % des objectifs du référentiel national ADEME atteints.

ENERGIE

Produire durablement l'énergie que l'on consomme

Depuis 2022, le contexte énergétique incertain et l'accélération du changement climatique ont fortement impacté les administrés. Aussi, l'intercommunalité a-t-elle souhaité renforcer l'autonomie énergétique de son territoire afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, en donnant accès à des ressources primaires sûres, durables, fiables et à un prix abordable ; maintenir une qualité de confort de service territorial indépendant des aléas climatiques et politiques et promouvoir la santé en environnement.

Transition énergétique : un territoire intercommunal engagé

- Une hausse de **28 % de la production d'électricité renouvelable** avec la construction de 4 nouvelles centrales photovoltaïques, portant à 7 centrales son patrimoine. Ces **7 sites produisent 190 MWh/an, soit la consommation annuelle de 72 foyers** (hors chauffage).
- Mise en place de l'autoconsommation collective patrimoniale permettant d'autoconsommer localement 40 MWh/an.
- **Optimisation des consommations énergétiques** des équipements sportifs, baisse de 50% des consommations liées à l'éclairage sur les équipements modernisés.
- Travaux d'amélioration du **confort d'été** dans les crèches et les locaux administratifs.

Accompagnement des communes

- Renforcement de l'ingénierie territoriale avec l'arrivée d'un développeur énergies renouvelables dédié aux communes.
- **5 projets communaux accompagnés** produisant l'équivalent de la consommation de 230 foyers du territoire (hors chauffage).
- Mise en place de **deux boucles d'autoconsommation collective** pour les communes d'Aouste sur Sye et Mirabel et Blacons permettant d'autoconsommer localement 57 MWh/an.
- **45 bâtiments** communaux accompagnés dans leur autonomie énergétique.
- Mise en place des bilans énergétiques communaux afin de permettre à chaque commune de mieux comprendre ses enjeux énergétiques et de se projeter vers une transition progressive et réaliste.

Accompagnement des entreprises

- 33 accompagnements d'entreprises au déploiement de centrales photovoltaïques en toiture pour un total de 5MWc.

Un accompagnement personnalisé pour passer aux énergies renouvelables

- **14 projets** ont vu le jour, permettant de produire l'équivalent de **1 356 MWh d'énergie par an**. Plus de 2 millions d'euros de travaux ont été engagés, avec 700 000 euros de soutien de l'ADEME.
- L'intercommunalité a déjà converti **60 % de ses consommations de fioul et de gaz en bois-énergie** : deux anciennes chaufferies gaz ont été remplacées par des chaufferies au bois déchiqueté, au siège de la communauté de communes et aux vestiaires de foot et de rugby à Crest – soit **25 tonnes de CO₂ évitées chaque année**. Un nouveau projet est en préparation à Soubeyran pour 2026 : la chaudière fioul sera remplacée par une chaudière bois, permettant de **réduire encore de 35 tonnes les émissions annuelles de CO₂**.



TRAVAILLER EN CŒUR DE DRÔME, c'est exploiter de nouvelles opportunités

Soutenir l'activité locale, accompagner les entreprises, valoriser les savoir-faire et les atouts naturels du territoire : la communauté de communes agit pour un développement économique durable. En misant sur l'éco-tourisme, elle encourage une fréquentation respectueuse de l'environnement et créatrice de valeurs pour les habitants comme pour les visiteurs.

ÉCONOMIE

Soutenir les initiatives et ancrer l'emploi

Depuis sa création, le développement économique est l'une des priorités avec pour ambition de favoriser une économie locale, circulaire, innovante et respectueuse de l'environnement.

Ainsi, la communauté de communes accompagne les acteurs économiques du territoire dans leurs créations d'entreprises, puis tout au long de leur développement.

Plus de 500 entreprises accompagnées depuis 2020 dans leur développement (immobilier, financements, partenariats, transition énergétique ...).

153 porteurs de projets reçus, orientés et soutenus dans le cadre de leur création d'entreprise.

70 hectares dédiés sur le territoire à l'activité économique, répartis sur 8 pôles d'activités.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : des zones d'activités pour soutenir l'emploi

- Deux nouvelles zones d'activités ont été aménagées sur d'anciennes friches industrielles, avec la création de **35 lots** permettant l'implantation de **42 entreprises** et le maintien ou la création de près de **326 emplois**.
- À Aouste-sur-Sye, la première phase de l'**Écoparc du Pas de Lauzun** a permis l'installation de 37 entreprises représentant 93 emplois, pour un investissement de 2 millions d'euros HT. Sa seconde phase prévoit l'accueil de 3 grandes entreprises supplémentaires, générant 57 emplois pour un investissement estimé à 843 000 d'euros HT.
- À Crest, la zone d'activités des **Valernes** permettra le développement de 2 entreprises, dont la plus importante de la ville, représentant 176 emplois pour environ 733 000 d'euros HT d'investissement.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Tendre vers un territoire zéro déchet

Soutien aux filières locales : accompagnement des entreprises et structures du territoire engagées dans l'économie circulaire, en particulier dans les domaines du réemploi, de la réparation et du recyclage du plastique. Cela inclut 120 000 euros d'aides directes, des soutiens à l'installation, à la recherche de financements et au développement de leurs activités.

Encourager une **consommation responsable** en sensibilisant à la réduction des déchets, notamment à travers des projets comme les nudges ou la création d'une page Instagram dédiée à cette thématique.

Un **appel à projets** a été lancé et a rencontré un fort engouement : sept acteurs locaux ont présenté des initiatives concrètes en faveur d'une gestion plus durable des ressources, qui seront soutenues financièrement par la communauté de communes.



TOURISME

Positionner et aménager un territoire d'écotourisme

Dans le cadre de sa compétence, incluant la création d'office de tourisme et la promotion touristique, la communauté de communes vise la coordination renforcée des acteurs sur son territoire.

Elle développe également des projets d'aménagement et de valorisation dans le respect de sa stratégie touristique qui porte les valeurs d'une destination durable et soucieuse des habitants.

Création d'un office de tourisme commun sous la forme d'un EPIC avec la communauté de communes du Val de Drôme pour la destination « Vallée de la Drôme », depuis le 1^{er} janvier 2025.

Soutien chaque année de l'Office de tourisme de la Vallée de la Drôme à travers le reversement de la taxe de séjour perçue sur le territoire et via une subvention d'équilibre, soit au total près de **190 000 euros/an**.

Réalisation de projets d'aménagement et de valorisation touristique, comme le circuit des « **10 visions de paysage** », qui invite à découvrir les plus beaux points de vue du territoire, ou encore l'initiative « **Mémoires de territoire** », qui met en valeur l'histoire et les savoirs locaux des communes de Montagne.

Entretien d'un réseau de **667 km de sentiers balisés** en partenariat avec des associations locales pour permettre la découverte du territoire à pied, à VTT et à cheval. Le réseau de la communauté de communes offre aux visiteurs et aux habitants des parcours variés pour tous les niveaux.

Prise de la compétence « gestion des sites naturels d'escalade » depuis 2024 : **4 sites** permettent d'accueillir des grimpeurs débutants aux plus aguerris sur des lieux majestueux suite à l'engagement de la communauté de communes, ainsi que celui de la Fédération (FFCAM) et des clubs partenaires pour assurer l'accès à ces sites.

L'embauche estivale, depuis deux ans d'un **agent de sensibilisation** afin de prévenir les risques d'incendie, les dépôts sauvages et les incivilités aux abords des rivières et des chemins de randonnée.

En 2024, **643 000 visiteurs** sont venus sur le territoire dont 230 000 étrangers (+4% depuis 2023). Un vrai dynamisme pour notre économie locale.



CHOISIR LE CŒUR DE DRÔME, c'est préserver nos ressources naturelles.

La qualité de notre environnement, la richesse de nos rivières et la beauté de nos paysages préservés constituent un véritable atout pour le territoire. Dans un contexte de changement climatique et d'érosion de la biodiversité, le Cœur de Drôme affirme sa volonté de faire de la transition écologique le fil conducteur de son développement.

ZÉRO DÉCHET

Moins de déchets, plus de tri, plus de réemploi

Entre 2020 et 2024, le tri des déchets a **progressé de 17,7 %**, tandis que les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont **diminué de 11,7 %**.

4 500 000€ ont été versés au SYTRAD entre 2020 et 2024 pour le traitement et la valorisation des déchets.

60 nouveaux points de collecte de tri des déchets ont été déployés sur le territoire.

Reprise en régie de la collecte (hors verre) afin de maintenir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) la plus basse de la Vallée de la Drôme.

Une **équipe renforcée** pour améliorer la qualité du service.

Poursuite du remplacement des colonnes sur les points d'apport volontaire par des conteneurs semi-enterrés, avec un budget conséquent alloué une nouvelle fois cette année.

Achat de matériel pour faciliter les interventions : compacteur, nouveau camion...

14 sites de compostage collectif pour trier les biodéchets.

4 sites d'expérimentation de la collecte des biodéchets en zone urbaine sur Crest dont un géré par l'association Collembole.

Intégration des nouvelles filières relevant de la **Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** afin d'améliorer le tri, la collecte et la valorisation de ces déchets.

Lancement d'un nouveau service pour faciliter, en toute sécurité, l'évacuation des **déchets d'amiante lié**.

Intervention d'un **agent de sensibilisation** auprès des usagers, associations et entreprises pour améliorer le tri et limiter les dépôts sauvages.

Mise en place de nudges pour inciter aux bons gestes.

EAU

Assurer la qualité et la disponibilité de l'eau

Grâce au SMRD et à la mutualisation des moyens entre les trois intercommunalités de la Vallée, **298 000 euros par an** sont consacrés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI), auxquels s'ajoutent **31 000 euros** pour les autres actions menées.

Dans le cadre du contrat relatif au rattrapage structurel de la Zone de Revitalisation Rurale du Cœur de Drôme, **12 projets communaux et intercommunaux** ont été accompagnés sur le territoire, avec un soutien de **675 000 euros de l'Agence de l'Eau**. Pour la communauté de communes, cela comprend notamment la mise en place du rhizocompostage sur la station d'épuration de Saillans pour un montant de 325 000 euros, améliorant la qualité de l'eau rejetée.

Portage du futur **contrat Climat-Eau avec l'Agence de l'Eau** pour des actions concrètes en faveur d'une gestion sobre et concertée de la ressource.

2 nouvelles stations d'épuration pour un montant **de 150 000 euros**.

FORÊTS

Des forêts vivantes pour un territoire résilient

La forêt couvre **65 % de notre territoire**. 15 348 hectares de bienfaits : puits de carbone pour un air sain, ressource énergétique pour le bois énergie, espace de pratique d'activités de pleine nature, stabilisation des sols, cycle de l'eau.... Cependant, le bilan forestier de 2020 relève un état de santé préoccupant de nos arbres des forêts qui souffrent d'ores et déjà du changement climatique. Sécheresses successives, canicule, risque de feux fragilisent notre patrimoine naturel.

Consciente de ces enjeux, la communauté de communes a engagé en 2021 une stratégie forestière adoptée fin 2022 afin de :

- Recréer un espace de bien être habité et partagé,
- Préserver la biodiversité et les paysages,
- Adapter aux changements climatiques,
- Gérer et mobiliser la ressource.

Cette stratégie se concrétise par :

- La communauté de communes a adhéré à la COFOR (Association des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes) pour l'ensemble de ses communes. Cette adhésion permet un accompagnement sur les projets forestiers ainsi qu'un accès à des formations et informations spécialisées.
- **17 km de pistes DFCI** sont en cours de planification pour renforcer la protection contre les incendies sur le versant nord de la forêt de Saoû. La communauté de communes pilote les études pour le compte des 7 communes concernées par le tracé.
- Le **dispositif Sylv'ACCTES** est déployé depuis fin 2023 afin de soutenir une gestion forestière vertueuse, alliant enjeux écologiques, sociaux et économiques. **Déjà 24,3 hectares de travaux réalisés ; objectif 2026 : 80 hectares.**
- Un atlas des biens vacants sans maître a été réalisé à l'échelle communale, permettant une meilleure connaissance foncière en zone forestière.

ALIMENTATION & AGRICULTURE

Favoriser une alimentation saine, locale et durable

- **Plan Pastoral Territorial 2023-2028** : un plan de 450 000 euros à l'échelle de la vallée dont 80 % d'aides directes aux éleveurs de la vallée.
- **Ça bouge dans ma cantine** : 15 classes accompagnées à la sensibilisation au bien manger.
- Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, à développer une agriculture durable sur le territoire et à conforter la qualité de l'alimentation.
- Soutien financier à l'abattoir du diois, pour conserver un équipement local structurant pour la filière respectueux des bonnes pratiques et géré par des éleveurs.
- A la demande des communes lancement d'une **étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la mutualisation de la restauration collective.**



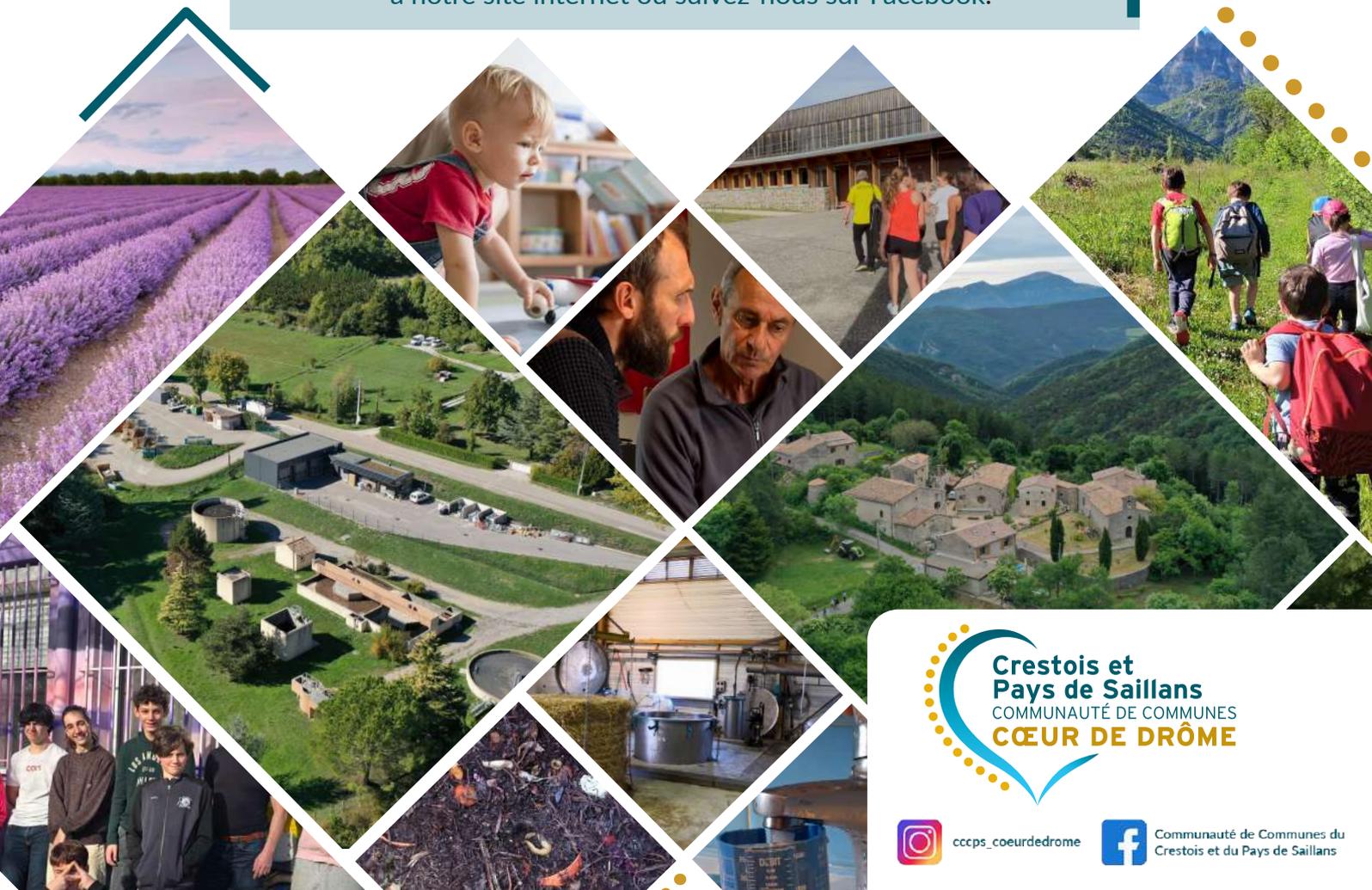
À travers ces nombreuses actions concrètes s'inscrivant dans notre projet de territoire, notre communauté de communes du Cœur de Drôme démontre qu'un territoire rural comme le nôtre peut être à la fois **ambitieux, innovant et solidaire**. En agissant pour le développement d'une économie locale créatrice d'emplois, en protégeant nos ressources, en renforçant les services de proximité à destination des habitants, en inscrivant durablement notre territoire dans une transition énergétique et écologique positive, elle œuvre pour **un Cœur de Drôme où il fait bon vivre**.

Les résultats obtenus depuis 2020 témoignent d'une dynamique collective au service de quatre grandes ambitions partagées :

- Favoriser un développement économique local, circulaire, innovant et respectueux de l'environnement, tout en confortant l'identité du territoire,
- Préserver et valoriser nos ressources naturelles et patrimoniales, en ancrant résolument notre territoire dans la transition écologique,
- Intensifier notre trajectoire vers l'autonomie énergétique et réduire la facture énergétique du territoire et des ménages,
- Développer et adapter les services et équipements de proximité pour répondre aux besoins de la population.

2020-2026 n'est pas une parenthèse, mais une étape décisive, témoignant d'un engagement collectif pour un éco-territoire vivant, solidaire et inventif, au service de ses habitants et de son territoire. L'action continue pour améliorer la qualité de vie sur notre territoire, créer des emplois et renforcer la solidarité.

Pour suivre nos avancées et aller plus loin, connectez-vous à notre site internet ou suivez-nous sur Facebook.



cccps_coeurdedrome



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans